
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation d'un Administrateur général ad
interim de l'Entreprise publique des technologies
numériques de l'information et de la communication de la
Communauté française (ETNIC)**

Extrait

A.Gt. 31-08-2023

M.B. 17-11-2023

Par arrêté du 31 août 2023, le Gouvernement de la Communauté française a désigné Monsieur Fabrice ANTOINE, Directeur général de la Direction générale IT de l'Entreprise publique des technologies numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC), en qualité d'Administrateur général ad interim de l'Entreprise publique des technologies numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC) et ce, dans l'attente de l'aboutissement de la procédure de désignation, validée par le Gouvernement de la Communauté française lors de sa séance du 31 août 2023, visant à pourvoir à cet emploi.

L'arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023.